

A votre Santé

#9
JUN
2011

Le lien d'information des adhérents SIMETRA

Vers DE NOUVEAUX DÉFIS

Chers adhérents,

Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée le 5 mai dernier à la Maison Diocésaine à Bayonne. Vous trouverez dans cette lettre les éléments essentiels concernant l'activité de Simetra en 2010. Année après année, notre Assemblée Générale est l'occasion de témoigner de la vitalité de votre service de santé au travail, elle est aussi le moment de détailler l'activité de l'ensemble de nos équipes et d'évoquer les évolutions importantes de notre métier.

Je tiens à revenir sur quelques faits marquants de cette année :

- nos investissements ont été poursuivis, avec le réaménagement et la réorganisation des locaux de Donzac. Le deuxième étage de notre siège a notamment été entièrement ouvert pour constituer aujourd'hui une plate-forme technique pour notre équipe d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels. Il faut aussi noter que les locaux de notre agence de Cambo les Bains ont été entièrement réaménagés. Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté d'améliorer encore le service à nos adhérents.
- notre site internet est aujourd'hui bien en place ; outre sa fonction d'information, il vous permet d'effectuer vos déclarations en ligne, de télécharger vos factures et d'effectuer vos paiements.
- les docteurs Marie Contraires et Hélène Lafargue, ainsi que nos secrétaires médicales Martine Augier et Claudine Archidoit ont pris (ou vont prendre) une retraite bien méritée, après de nombreuses années à Simetra ; je les remercie ici pour leur travail et leur dévouement au sein de nos équipes.

■ enfin, je souhaite la bienvenue au sein de notre bureau à M. Jacques Riudavetz (en remplacement de M. Pierre Lafargue), et à M. Xavier De Parédès dans notre Conseil d'Administration.



Vous le savez, notre service de santé au travail a été marqué ces dernières années par le développement d'une offre globale répondant aux enjeux de prévention des risques professionnels ; de nouveaux intervenants (ergonome, psychologue du travail, techniciens hygiène et sécurité...) sont ainsi venus apporter de nouvelles compétences techniques à nos médecins du travail.

Avec une diminution prévue du nombre de ces derniers, la question du fonctionnement et de l'efficacité de la prévention des effets du travail sur la santé va continuer de se poser dans les mois et les années qui viennent.

Une nouvelle réforme est aujourd'hui attendue, qui accentuera probablement les efforts en matière de prévention. Nous devons encore être capables d'intégrer de nouvelles compétences et d'imaginer de nouvelles formes d'organisation et de partenariats.

Votre service de santé au travail Simetra est prêt à relever ces nouveaux défis.

A très bientôt.
Le président, Gilles Piriou





Gilles Piriou (à droite) et Jacques Riudavetz lors de l'Assemblée Générale



Xavier De Parèdès (Intersport St-Jean de Luz), nouveau représentant du MEDEF au Conseil d'Administration

Assemblée générale 2011 simetra

Santé au travail Adour Pays Basque

C'est le 5 mai dernier que l'Assemblée Générale de Simetra s'est déroulée à la Maison Diocésaine à Bayonne.

Gilles Piriou, le Président, a tracé les événements marquants de l'année écoulée, rappelant que Simetra est constitué de plus de 7 500 entreprises adhérentes de notre bassin économique du Pays Basque et du Sud Landes, ce qui représente plus de 54 000 salariés.

M. Damien Blandino, trésorier de l'association, a ensuite présenté une situation financière saine, permettant de proposer à

l'ensemble des adhérents un service au coût mutualisé et de financer de nouveaux projets d'investissement.

Enfin, Olivier Boulous a été reconduit à l'unanimité dans sa fonction de secrétaire de l'association, et Xavier De Parèdès a été élu au Conseil d'Administration.

L'Assemblée s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

SIMETRA EN CHIFFRES

7.519 entreprises adhérentes

54.729 salariés suivis

20.641 visites médicales annuelles

11.481 visites d'embauche

996 visites médicales de pré-reprise et reprise

20.066 examens complémentaires

1.621 actions en milieu de travail réalisées par les médecins

976 actions en milieu de travail réalisées par les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels

LES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration

Les représentants patronaux :

- Gilles Piriou, Président
- Jacques Riudavetz, Vice-Président
- Damien Blandino, Trésorier
- Olivier Boulous, Secrétaire
- Jacques Courtille
- Daniel Bancon
- Claire Florentin
- Xavier De Parèdès

Les représentants des salariés nommés par les organisations syndicales :

- Béatrice Prossel Martial (CFDT)
- Myriam Damestoy (CGT)
- Maryse Lognon Demollière (FO).

UNE ÉQUIPE

- 1 directrice, Martine Cervera
- 1 assistante de direction
- 1 secrétaire administrative
- 1 secrétaire administrative
- 1 comptable
- 10 secrétaires médicales
- 19 médecins
- 1 ergonome
- 2 techniciens
- Hygiène-Sécurité-Environnement
- 1 psychologue du travail



UNE ÉTUDE POUSSIÈRE DE BOIS

Fin 2009, Simetra organisait une conférence destinée aux professionnels des métiers du bois et consacrée aux risques des poussières de bois. L'objectif était notamment d'informer et de sensibiliser les employeurs sur le risque de cancer des cavités nasales ainsi que sur leurs obligations réglementaires.

Cette conférence, organisée à la Chambre de Commerce de Bayonne Pays Basque, coïncidait avec le lancement d'une étude terrain, menée par les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels Simetra.

AVEC SIMETRA, évaluer les risques professionnels

D'après la législation, il appartient à l'employeur de supprimer ou de réduire les risques professionnels afin d'assurer la sécurité des salariés et de protéger leur santé. L'évaluation des risques professionnels permet d'appréhender les dangers pour la santé et la sécurité des salariés, dans tous les aspects liés à l'activité de l'entreprise. Votre médecin du travail Simetra est votre partenaire et votre conseiller dans l'évaluation de ses risques, dans le cadre de ses missions en milieu de travail.

LA FICHE D'ENTREPRISE

La fiche d'entreprise a pour but d'identifier les risques auxquels peuvent être exposés les salariés. Elle est établie par votre médecin du travail Simetra.

Y sont consignés les risques professionnels et les effectifs des salariés exposés à ces risques. Chaque effectif est noté en regard du risque recensé (risque physique, chimique...) lié à des situations de travail ou risque d'accident. Les conditions générales de travail sont également précisées (temps de travail, installations d'hygiène...), ainsi que les indicateurs de résultats (accidents, maladies...). Dans sa dernière partie, la fiche indique les actions tendant à la réduction des risques.

Cette fiche est mise à jour régulièrement et remise à l'employeur. Elle est tenue à disposition de l'inspecteur du travail, du médecin inspecteur régional du travail, du CHSCT ou des délégués du personnel de l'entreprise.

LE DOCUMENT UNIQUE

L'employeur a l'obligation d'évaluer les risques professionnels inhérents à son entreprise en collaboration avec ses salariés, et de les consigner dans un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

LE DOCUMENT UNIQUE COMPREND NOTAMMENT :

- l'identification et l'analyse des risques dans chaque unité de l'entreprise, en tenant compte du niveau de danger, de la fréquence d'exposition, des mesures de prévention,
- la hiérarchisation des risques,
- l'établissement d'un plan d'actions.

Ce document est un véritable outil de construction de la prévention en entreprise. Il doit faire l'objet d'une mise à jour régulière (au moins un fois par an), ainsi que lors de toute décision d'aménagement modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail ou lorsqu'un nouveau risque est identifié (changement de produit chimique, nouvel outil...).

Aucune forme, rubrique ou support n'est imposé. La seule exigence porte sur la fiabilité du document pour traduire l'authenticité de l'évaluation.

Le document unique doit être tenu à la disposition des membres du CHSCT, des délégués du personnel, des personnes soumises à un risque et de votre médecin du travail. Sur demande, l'inspection du travail et les agents



des services de prévention des organismes de sécurité sociale doivent y avoir accès.

Votre médecin du travail Simetra peut vous apporter son aide et son conseil dans l'élaboration de cet outil.

CE QU'IL FAUT RETENIR

La fiche d'entreprise et le document unique sont des outils complémentaires. Il ne sont pas une fin en soi : ce sont deux documents distincts et évolutifs dans la démarche de prévention des risques dans l'entreprise.

- La fiche d'entreprise est réalisée par votre médecin du travail Simetra
- L'employeur élabore le document unique avec ses salariés et le médecin du travail Simetra peut apporter son aide. La fiche d'entreprise peut servir à alimenter son contenu.

LES RÉSULTATS

C'est ainsi que 111 entreprises du Pays Basque et Sud Landes (soit environ 1000 salariés concernés) ont été visitées durant le courant de l'année 2010 (avec envoi de documentation).

Les 7 et 9 décembre derniers, à Bayonne et Saint-Jean Pied de Port, des réunions de restitution ont été organisées. Et début 2011, un rapport d'étude a été envoyé aux entreprises concernées.

Les résultats laissent apparaître que des efforts restent à réaliser dans de nombreuses structures et dans plusieurs domaines.

A titre d'exemple :

- 24% des entreprises n'ont pas conscience des risques de cancer,
- 55% des entreprises n'ont pas de document unique,

- 76% des entreprises équipées de système d'aspiration centralisée n'ont pas réalisé les contrôles obligatoires,
- 72% des entreprises n'utilisent pas le bon type de masque de protection...

Les équipes Simetra sont à la disposition de ces entreprises pour établir des plans d'action allant dans le sens de la prévention et de la sécurité.

Les "pause café" SIMETRA



Les équipes Simetra ont décidé de mettre en place à la rentrée prochaine les premières rencontres "pause-café Simetra".

Ces futures sessions d'information destinées à nos adhérents, seront mises en œuvre sous forme de petits déjeuners gratuits, et organisées ponctuellement par secteur d'activité.

Mises en œuvre sous forme de réunions thématiques et axées autour des notions de prévention, elles se voudront un rendez-vous de convivialité et d'échange tout autant que de réflexion autour de la santé au travail.

Les premiers secteurs d'activité concernés seront informés par courrier, et il sera préférable de réserver sa participation. A noter dans vos agendas !

NOTRE SITE WEB À VOTRE DISPOSITION !

Une adresse à connaître et à faire connaître :
www.simetra.fr

Dans nos pages d'accueil, vous pourrez trouver :

- des renseignements sur votre service de santé au travail SIMETRA,
- les services que SIMETRA propose aux entreprises du Sud Landes et du Pays Basque,
- des informations sur la prévention des risques professionnels,

- des liens vous renvoyant vers nos partenaires ou des organismes institutionnels,
- l'information adhérent à télécharger
- les modalités d'inscription ou de pré-inscription.

Dans votre espace adhérent, vous pourrez procéder :

- au téléchargement de la déclaration d'effectifs,
- à la mise à jour de la liste des salariés,
- au téléchargement de vos factures,
- à la saisie des données permettant le calcul des factures,
- au règlement de vos factures en ligne.



BIENVENUE À Xavière Houyet

Le docteur Xavière Houyet connaît bien l'association Simetra, puisqu'elle a effectué son année d'internat dans les agences de Saint-Jean de Luz et de Biarritz.



Avant l'obtention de son diplôme d'Étude Spécialisé en médecine du travail à Bordeaux, cette maman de 3 enfants a été médecin généraliste durant 10 ans en Béarn, et Pays Basque et dans la région de Dax.

Depuis le 2 mai 2011, elle est médecin du travail au sein de nos équipes, en poste à Bayonne ; elle reprend notamment le secteur du docteur Hélène Lafargue, qui a pris sa retraite.

Cette reconversion est un choix pour le docteur Houyet. Estimant que la médecine généraliste et la médecine du travail sont des disciplines très complémentaires, elle a souhaité orienter sa carrière vers une approche plus orientée terrain, qui correspond aux attendus de la santé du travail (visite entreprises...).

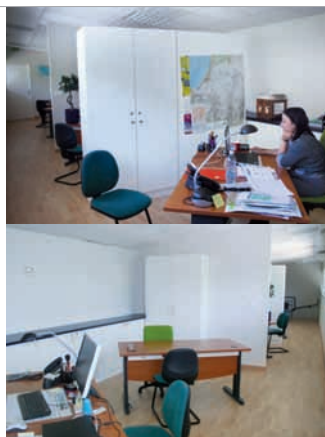
Le docteur Houyet est une pratiquante de pelote basque, et de pala corta en particulier, au sein du club des Aiglons à Anglet. Elle apprécie aussi la gastronomie et les randonnées en montagne.

Bienvenue à elle au sein des équipes Simetra.

TRAVAUX

A Donzac

C'est le deuxième étage de notre siège de Donzac qui a été entièrement réaménagé. Les locaux auparavant dédiés à l'archivage ont laissé place à un espace de bureau "open-space" bien agencé, utilisé par nos Intervenants en Prévention des Risques Professionnels, Gaëlle Etcheverry, Cécile Terrieux et Stéphane Elissalde.



A Cambo

La salle d'attente et le cabinet médical de notre agence de Cambo les Bains, située square Albenitz, ont eux aussi été rénovés. Dans le même temps, c'est tout l'équipement informatique de l'agence qui a été changé.

